



## ÉLECTION DU SECRETARIAT INTERNATIONAL DE LA MMF APPEL AUX CANDIDATURES

Dear WMW Members

Greetings to all of you!

L'actuel Secrétariat International de la MMF se trouve au Mozambique depuis 2014. 7 ans ont passé depuis que le Mozambique a pris en charge l'accueil du Secrétariat International. Selon les règlements, le SI a un mandat de six (6) ans avec la possibilité d'une prolongation de trois (3) ans maximum.

Pendant notre 11<sup>e</sup> Rencontre Internationale en 2018 à Bilbao, il a été convenu que la Transition du Secrétariat Internationale aurait lieu lors de la 12<sup>e</sup> Rencontre Internationale en 2021.

A la lumière des procédures inscrites dans les règlements, nous lançons le processus de transition, qui inclura :

1. Candidature des Coordinations Nationales pour accueillir le Secrétariat International
2. La coordinatrice proposée pour le Secrétariat International.

### **Le Secrétariat International**

#### **a. Rôle, responsabilités et fonctionnement**

a.1 Le Secrétariat International est responsable de la mise en oeuvre des décisions prises aux Rencontres Internationales et du plan de travail actualisé annuellement par le Comité International; de la communication entre les différents niveaux de participation et coordination de la MMF; et de la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires pour réaliser son mandat. Le Secrétariat International fonctionne de façon collégiale et horizontale et doit s'appuyer sur les membres du Comité international pour réaliser son travail.

a.2 Le Secrétariat international rend compte au Comité International et à la Rencontre Internationale

#### **b. Lieu et mandat du Secrétariat international**

Le siège du Secrétariat international est rotatif entre les pays. La Coordination Nationale devant l'abriter ainsi que la Coordinatrice, sur proposition de cette CN, sont élues à la Rencontre International pour une durée de six (6) ans avec la possibilité d'une prolongation de trois (3) ans maximum.



c. Processus de sélection de siège du Secrétariat international

c.1 Le Comité International et le SI sont chargés d'organiser le processus de présentation des candidatures. Le choix du nouveau siège et le processus de transition sont déterminés par la Rencontre Internationale.

c.2 Les critères pour la présentation de candidature au siège du Secrétariat international sont :

c.2.1 avoir une Coordination nationale fonctionnelle qui a participé aux Actions Internationales, qui est enracinée et a un rayonnement large dans le mouvement des femmes de son pays ;

c.2.2 avoir la capacité de mobiliser des fonds pour maintenir le Secrétariat en place ;

c.2.3 avoir une organisation disposée à prêter son statut juridique au Secrétariat international ;

c.2.4 avoir la capacité d'assurer la communication au moins dans les trois langues de travail de la MMF (anglais, espagnol, français).

d. Le poste de coordonnatrice

d.1 La coordonnatrice a un rôle d'office de porte-parole et de représentation de la Marche Mondiale des Femmes mais elle partage cette responsabilité avec les autres membres de l'équipe de travail du Secrétariat et le Comité International.

d.2 En cas de vacance du poste de coordonnatrice le CI va gérer la situation avec la CN qui abrite le SI.

**Nous invitons les coordinations nationales à soumettre leur candidature officielle pour accueillir le Secrétariat International de la MMM. Dans notre 12e Rencontre Internationale en Octobre 2021, nous célébrerons la transition du SI vers une autre région.**

**La date limite de candidature est le 31 Aout 2021**

Envoyez les informations suivantes à [info@marchemondiale.org](mailto:info@marchemondiale.org) et [suzete@marchemondiale.org](mailto:suzete@marchemondiale.org)

- Lettre d'intention de la CN;
- Une lettre de l'organisation que donnera le statut juridique (si différent);
- Nom et profil de la coordonnatrice proposé.